

**Depuis 3 ANS DÉJÀ, l'Association VERN'ŒIL agit pour la défense du patrimoine architectural et naturel de notre village. Et il y a fort à faire, dans ce domaine.**

- À Verneuil, le **Plan local d'Urbanisme de 2008 (PLU)** permet une urbanisation intensive du village et recèle trop de lacunes en matière de protection du cadre de vie paysager, urbanistique et architectural ancien.
- Le maire nous a déclaré **repousser à une date indéterminée la révision pourtant obligatoire du PLU** pour le rendre conforme au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) adopté par notre Communauté de communes (CCPOH) -à laquelle nous appartenons toujours en dépit des velléités de M le Maire d'en sortir-.
- Nous déplorons le **refus persistant de la commune d'adhérer au Parc Naturel Régional Oise - Pays de France (PNR) pour la partie habitable de Verneuil** sous prétexte que les contraintes de sa Charte empêcheraient de «faire ce qu'on veut à Verneuil». Comprenez par là : densifier Verneuil en village dortoir et ne pas avoir à respecter nos constructions anciennes et zones naturelles.
- Il y a un an, en réunion publique, il a été clairement projeté que les **coteaux non construits (du tennis couvert jusqu'au cimetière) soient livrés à des lotisseurs et densifiés prochainement** dans le cadre du projet de «réaménagement» du centre bourg. Et ensuite ce devrait être au tour de la Peupleraie d'être lotie (soit le rectangle compris entre avenue Victor Hugo, rue Jean Jaurès, rue Charles De Gaulle et Chaussée des Moulins).
- La seule protection architecturale et paysagère dont nous bénéficions ici, et sur laquelle s'appuient les Architectes des Bâtiments de France, est celle du **site classé de la Nonette** et la présence de l'église classée en centre bourg.
- Notre Association souhaite voir sauvegarder les intérêts communs maltraités actuellement à Verneuil. Souhaitant avant tout dialogue et concertation, nous avons malheureusement dû nous opposer juridiquement à certaines décisions très arbitraires selon nous ou à certains laxismes regrettables. (voir page 2)

Le cadre de vie et le cachet original de notre village d'architectes de la Renaissance sont appréciés par tous. Ils méritent une attention plus soutenue. (cf Manoir Salomon de Brosse en déshérence depuis 28 ans)

\*

**Invitation à la curiosité et à la découverte, la 29e édition des JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE se déclinera sous le thème «Les patrimoines cachés».**

# PACTARCI M OISEES



**Secrets d'histoire, trésors enfouis, coulisses et machineries, envers du décor... pendant deux jours, partout en France, le public est invité à découvrir un patrimoine rarement accessible, parfois méconnu et souvent insoupçonné. Événements dans l'Oise, et à Verneuil : plus d'infos sur notre site.**

*Sentiers en forêt d'Halatte, chemins communaux en bord d'Oise, venelles entre les jardins,...  
Verneuil dispose d'un réseau de voies douces à développer, valoriser et préserver.*

## INVITATION :

Venez découvrir **LES SENTIERS MÉCONNUS DE VERNEUIL**

lors d'une balade à pied (accès possible à vélo) autour des étangs du bord de l'Oise.

Durée environ 1h 30.

**LE DIMANCHE 16 SEPTEMBRE à 14 H 30**

**RDV au parking de LA PASSERELLE** ( près du Rond Point de l'Europe ) en bord d'Oise  
près de l'ancien **bac** de Verneuil, dont nous évoquerons l'histoire.

**VERN'ŒIL**

**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE,  
LA PROTECTION DES PAYSAGES NATURELS, DE LA FAUNE ET DE LA FLORE.**  
10 rue Calmette 60550 Verneuil-en-Halatte Tél : 06 81 54 35 79  
[www.vernoeil.com](http://www.vernoeil.com)



**Patrimoine en danger : la Ferme-prieuré du centre bourg reste toujours exposée aux intempéries  
3 ans après notre premier courrier de demande de couverture provisoire.  
Un 4ème prochain hiver sans protection est-il programmé ?!**

Depuis le coup d'éclat il y a un an de l'ouverture pour quelques heures de la ferme du centre bourg, **IL NE S'EST RIEN PASSÉ**. L'excellente bien que coûteuse **étude de projet du cabinet Henry** -dont le volet financier avait été finement éludé- a été rendue publique en septembre 2011. L'étude avait pourtant **conclu à la nécessité de conserver et préserver la totalité du site de l'ancien Prieuré du Centre bourg conformément à l'avis des Architectes des Bâtiments de France (ABF)**. C'était il y a un an !

**Monsieur le Maire nous dit : « on s'en occupe », deux entreprises consultées auraient refusé d'intervenir !? Mais M le maire ne veut communiquer ni le nom des entreprises ni leur diagnostic...**

Par ailleurs signalons que l'association Maisons Paysannes de l'Oise (MPO) dotée d'une expertise en réhabilitation de constructions anciennes s'est vue éconduite en avril dernier lorsqu'elle a proposé son diagnostic et son aide désintéressés.

**Pourquoi cette inaction ? Pourquoi ce refus des apports d'Institutions telles que celle-ci et d'autres...spécialisées dans la réhabilitation du patrimoine ancien ?**



**Urbanisme : Maison ancienne du 18 rue Jean Jaurès démolie sans Permis de démolir en mars 2012.**

Informé par nos soins, M le Maire n'a pas souhaité réagir à ces contraventions aux règlements d'urbanisme. Rappelez-vous : une destruction identique avait déjà été constatée (mêmes acteurs) pour la ferme Delabre démolie sans permis au lotissement Clos Fasquelle à Montlaville.

**Pourquoi** l'association VERN'ŒIL se préoccupe-t-elle des faits et gestes discutables d'un promoteur qui détruit la maison d'un corps de ferme ancien sans permis ?

**Parce que notre patrimoine commun est constitué de la juxtaposition des patrimoines privés** du village, et si l'on continue à casser illégalement avec l'accord tacite de la **commune, Verneuil va continuer à perdre son cachet architectural.**

**Que sera Verneuil dans les années à venir si le bétonnage à tout va persiste au détriment du patrimoine bâti ancien et des zones naturelles dont les zones humides sont à inventorier maintenant de par la loi ?**

Le centre bourg est extrêmement convoité par des promoteurs (auxquels attribuer quelle confiance...?) qui envisagent d'urbaniser à outrance le cœur vert et historique de Verneuil en détruisant potagers, faune et flore naturelle, un réseau hydraulique ancien et cohérent, lui (!), des bâtiments historiques ,etc....



**Domaine privé de la commune à l'usage du public : Chemin des Esquillons, en bord d'Oise.**

**Tentative d'aliénation et de suppression du domaine public de la commune au profit d'un particulier** (voulant réunifier 2 parcelles en devenant propriétaire d'un chemin rural affecté à l'usage public) : **inadmissible selon nous, raison pour laquelle nous avons formé un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens. Affaire en cours.**

**Pourquoi défendre la sauvegarde d'un chemin rural ? Parce que sa suppression nous priverait en partie de la jouissance de zones naturelles remarquables des bords de l'Oise, destinées à profiter à tous.** Ce chemin rural est important car il sert de maillage de circulation pour tous les usagers (promeneurs, randonneurs, cyclistes, cavaliers, pêcheurs, chasseurs). C'est une voie douce en excellent état, à proximité directe de l'Oise et de l'étang municipal. Sans alternative existante ni concertée, **couper un chemin, fermer les accès, privatiser les espaces publics n'est pas acceptable.**

Comme l'a écrit l'ancien Maire M Hrmu pendant l'Enquête Publique : «... en l'an 2010 où tous se battent pour avoir le maximum d'espace commun pour nos concitoyens, la mairie **fait cadeau d'un chemin sur une longueur de 500 mètres à un propriétaire privé. Cet abandon équivaut à se couper une jambe...**»



**VERN'ŒIL**

**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE, LA PROTECTION DES PAYSAGES NATURELS, DE LA FAUNE ET DE LA FLORE.**

10 rue Calmette 60550 Verneuil-en-Halatte Tél : 06 81 54 35 79

**www.vernoeil.com**